

# Surround®

**Insecticide/répulsif biologique pour le contrôle du psylle du poirier, de la mouche de la noix, de *Drosophila suzukii* en viticulture et du méligèthe du colza.**

## Description du produit en bref

Insecticide de contact formant une couche protectrice sur le végétal qui diminue les dommages occasionnés par les psylles du poirier (1ère génération). Dans le colza, Surround a une efficacité partielle contre le méligèthe. Dans la vigne, Surround agit comme répulsif et est utilisé en début véraison contre *Drosophila suzukii*. Son action est préventive.

## Matières actives

95% Kaolin

## Formulation

Poudre mouillable (WP)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-6416

## Mode d'action

Le **kaolin** est une roche argileuse blanche résultant de l'altération du granite. Ce dernier se décompose progressivement pour former de petits cristaux en paillettes microscopiques, la kaolinite. La transformation du kaolin en kaolinite entraîne le blanchiment de la roche et la perte de sa cohérence. La couche hautement réfléchive blanchâtre formée par le Surround protège les végétaux en réduisant les dommages occasionnés par les insectes qui consomment les feuilles et les fruits. Surround réduit également la ponte d'œufs dans les fruits et sur les organes végétatifs.

Plusieurs mécanismes de protection sont en causes. En effet, la pellicule poudreuse sert à masquer la plante hôte, si bien que l'insecte nuisible ne pourra

pas l'identifier. De plus, cette couche argileuse rend les plantes et les fruits peu intéressants et désirables pour l'insecte. Les jeunes larves ont du mal à se nourrir et à se mouvoir.

## Utilisation Arboriculture

### Abricotiers

Utilisation uniquement dans les cultures destinées à l'usage industriel.

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre *Drosophila suzukii*. Application dès début maturité BBCH81 quand les premières captures de *D. suzukii* se font aux alentours ou après avertissement officiel. Au maximum 2 applications par parcelle et par année. Si nécessaire, répéter le traitement après 7-14 jours. Pas de traitement sur les fruits de table. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

### Cerisiers

Utilisation uniquement dans les cultures destinées à l'usage industriel.

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre *Drosophila suzukii*. Application dès début maturité BBCH81 quand les premières captures de *D. suzukii* se font aux alentours ou après avertissement officiel. Au maximum 4 applications par parcelle et par année. Si nécessaire, répéter le traitement après 7-14 jours. Pas de traitement sur les fruits de table.

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre le puceron noir du cerisier. Application après la récolte en automne pour réduire le vol de pucerons pondreurs de

femelles dans la parcelle. Au maximum 4 applications par parcelle et par année. Si nécessaire, répéter le traitement après 7-14 jours.

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

### **Noyer**

Dosage : 2 % (32 kg/ha pour un volume d'eau de 1'600 l/ha). Volume recommandée 800-1'000 l/ha. Contre la mouche de la noix (*Rhagoletis completa*). Application à partir du début du vol de la mouche. La première application doit être réalisée avant le début des pontes. Renouveler les applications en fonction de la météo et de la qualité du film blanc sur la surface de la plante. Maximum 4 applications par année.

### **Oliviers**

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre la mouche de l'olive. Application au stade BBCH75 jusqu'à la récolte. En cas de lessivage du produit, il faut renouveler l'application. 4 traitements au maximum par parcelle et par année. Uniquement pour la production d'olives destinées à la production d'huile. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

### **Pêcher / Nectarine**

Utilisation uniquement dans les cultures destinées à l'usage industriel.

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre *Drosophila suzukii*. Application dès début maturité BBCH81 quand les premières captures de *D. suzukii* se font aux alentours ou après avertissement officiel. Au maximum 2 applications par parcelle et par année. Si nécessaire, répéter le traitement après 7-14 jours. Pas de traitement sur les fruits de table. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

### **Poirier / Nashi**

Dosage : 32 kg/ha (2%) Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup>

par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Pour une meilleure efficacité de la lutte avec Surround, les traitements doivent commencer tôt, dès le début du vol des psylles du poirier hivernants. Ainsi, la première pulvérisation doit avoir lieu, selon la saison, dès fin février, lorsque les arbres sont encore en repos hivernal (BBCH 00). D'autres traitements suivent à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'au début de la floraison (BBCH 59). Normalement, trois traitements suffisent, quatre traitements au maximum sont autorisés.

Avec un triple traitement préfloral, avec Surround, on obtient, contre le psylle du poirier, une bonne efficacité comparable à celle des insecticides traditionnels. Des traitements supplémentaires après la floraison ne sont pas nécessaires car la population reste en dessous du seuil de nuisibilité jusqu'à la récolte. La pollution des fruits par le miellat ou la suie est évitée par l'application de Surround. En traitant les poiriers avec Surround, les psylles du poirier femelles qui hibernent ne trouvent plus leur hôte, le poirier. La ponte des œufs est ainsi empêchée. Les femelles qui s'attaquent aux poiriers malgré le traitement ont beaucoup de mal à sucer et à pondre des œufs à cause de la couche de kaolin. Les larves écloses ont également du mal à sucer les arbres traités.

Surround doit être appliqué sur un feuillage sec. Surround s'applique sur la totalité de la plante à traiter. Surround forme un film blanc à la surface de la végétation traitée. Ce film protecteur a pour objectif d'empêcher le dépôt des oeufs par les femelles hivernantes. **Une couverture uniforme et régulière est essentielle pendant toute la durée de la ponte.**

### **Pommiers**

#### **Contre les coups de soleil dans les pommes**

Dosage : 5 kg /ha sous les filets anti-grêle, 6–10 kg/ha dans les vergers sans filets. Application avant la périodes avec de fortes radiations solaires/températures élevées. Surround peut laisser des taches blanches sur les fruits. Pour enlever cela, au moins 30 mm de pluie devraient tomber entre l'application et la récolte.

## **Pruniers**

Utilisation uniquement dans les cultures destinées à l'usage industriel.

Dosage: 2% (32 kg/ha) contre *Drosophila suzukii*. Application dès début maturité BBCH81 quand les premières captures de *D. suzukii* se font aux alentours ou après avertissement officiel. Au maximum 2 applications par parcelle et par année. Si nécessaire, répéter le traitement après 7-14 jours. Pas de traitement sur les fruits de table. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

## **Utilisation Cultures maraîchères**

### **Choux (toutes les variétés)**

Application en plein champ

Dosage : 20 kg/ha contre les altises (effet partiel). Application au début de l'infestation immédiatement après la plantation jusqu'au stade BBCH 19. Produit de contact contre les défoliations dues aux adultes. Pas d'effet direct sur les larves.

## **Utilisation Grandes cultures**

### **Colza**

Dosage : 20-25 kg/ha Surround contre le méligèthe (efficacité partielle). Toujours utiliser Surround en mélange avec 0.15 l/ha de Sticker (ou 2 l/ha Lufix en agriculture biologique) avec 400-500 l/ha d'eau. Traitement du stade BBCH 53 (boutons floraux dépassent les plus jeunes feuilles) à BBCH 59 (pré-floral). Après une pluie le traitement est à répéter.

## **Utilisation Viticulture**

### **Vigne**

Dosage: 25 kg/ha sur tout la surface foliaire contre la cicadelle verte de la vigne (*Empoasca vitis*). Application lors des premiers vols des cicadelles resp. lors de l'éclosion de la 2ème génération. Le traitement est à répéter lors de lessivage du produit de la vigne. 3 traitements au maximum par parcelle et par année. Pas de traitement de raisin de table. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-73 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service

d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

Dosage : 24 kg/ha dans 300-400 l/ha d'eau contre la mouche de la cerise (*Drosophila suzukii*). L'adjonction d'un mouillant approprié, p.ex. 0.15 l/ha Sticker ou 2.0 l/ha Lufix (Bio) est recommandée. Application préventive uniquement dans la zone des grappes bien effeuillées et sèches du stade début du changement de couleur à maturité (BBCH83-89). Si la couche blanche de pulvérisation est lessivée par la pluie, le traitement doit être renouvelé. Ne pas traiter les raisins de table. Les grappes doivent être recouvertes le plus régulièrement possible de la couche blanche Surround. Application avec des buses à cône, à jet plat ou à double jet à 5-8 bar sans assistance d'un ventilateur. Le dosage mentionné doit s'appliquer dans la zone des grappes et se réfère à une quantité standard de bouillie de 1200 l/ha (base de calcul).

## **Restrictions**

Préparation de la bouillie : Porter un masque de protection respiratoire (P2).

## **Miscibilité**

Dans les poires, Surround doit être utilisé seul. Dans le colza, Surround doit être utilisé en mélange avec un mouillant. Tous les autres mélanges sont déconseillés.

## **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. Selon la liste officielle des produits auxiliaires, Surround est homologué par FiBL pour la production biologique en production de poires, en viticulture et en culture de colza. Surround peut être utilisé dans le colza-Extenso pour lutter contre les méligèthes.

## **Conditions climatiques**

Appliquer le produit 4 heures avant une pluie. Afin de maintenir l'intégrité du film protecteur il faudra renouveler les applications tous les 7 à 21 jours, en fonction de la pluviométrie.

## **Important à savoir**

Préparation de la bouillie : porter un masque de protection respiratoire (P2). Il faut suivre les recommandations suivantes : Cultures proches : Ne pas pulvériser Surround à proximité de cultures sur le point d'être récoltées. Surfaces non ciblées : Ne

pas pulvériser les surfaces sur lesquelles la présence d'un film blanc serait considérée comme disgracieuse et ne pourrait être nettoyée, comme le bois poreux, les murs, l'asphalte ou tous objets précieux.

### **Indications de risques particuliers et conseils de prudence**

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### **Restes et emballages vides**

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### **Indications pour l'acheteur**

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous

déclinons toute responsabilité.

### **Phrases EUH**

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### **Phrases P**

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**P280s** Porter des gants de protection.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### **En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### **Emballage**

10 01 09 Emballage simple à 12,5 kg

### **Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>